

Opérateur(trice) de Maintenance Industrielle

CQPI

NIVEAU DE QUALIFICATION

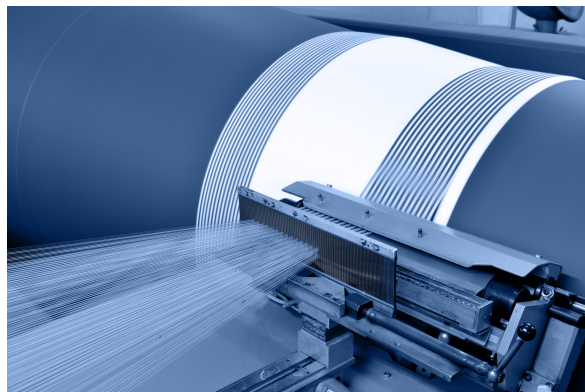
Sans niveau

DATE DE FIN D'ENREGISTREMENT

04/01/2020

N° DE FICHE

RNCPI8215



Missions

L'opérateur(trice) en maintenance industrielle intervient, sous le contrôle d'un technicien ou d'un responsable, sur tout ou partie des installations et équipements de production et de transformation de matériaux souples comportant des fonctions mécaniques, électriques, hydrauliques et/ou pneumatiques.

- Intervient selon les règles de sécurité et connaît les impératifs techniques et économiques de production (qualité, productivité, délais).
- Apporte un appui technique aux services production et assure un suivi des interventions aux services qualité et maintenance.

Activités

- Préparation des interventions de maintenance sur des équipements pluri-technologiques de production et de transformation de matériaux souples.
- Réalisation des interventions de maintenance correctives et préventives de niveau 2 en autonomie ou de niveau 3 sous contrôle d'un technicien sur des équipements pluri-technologiques de production et de transformation de matériaux souples.

Métiers liés

- Agent(e) de maintenance industrielle
- Mécanicien(ne) d'entretien
- Mécanicien(ne) sur machines
- Mécanicien(ne) de maintenance

CERTIFICATEURS

UIT - Union des industries textiles
Commission paritaire nationale de l'emploi
et de la formation professionnelle (CPNEFP)
de la branche du textile

CONVENTION COLLECTIVE

18 Convention collective nationale de
l'industrie textile

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

- Organiser son intervention
- Remplacer par échange standard des organes ou composants mécaniques, hydrauliques ou pneumatiques
- Réaliser des opérations de maintenance de niveau 2 à 3 (AFNOR) à caractère préventif, systématique ou conditionnel
- Détecter des améliorations possibles
- Conseiller techniquement les utilisateurs
- Rendre compte de son intervention et des suites éventuelles à donner